

Contacts

Direction :

Directeur : Bernard GUILLEMIN

bguillemin@aahj.org

18, rue du 22 Novembre 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 75 80 05

Responsable Administratif et Financier :

Hassan EL AMRI

helamri@aahj.org

18, rue du 22 Novembre 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 75 80 05

Pôle Accueil et Hébergement Collectif :

- HCE Stabilisation
- HCE Urgence
- HCE REPAIRE

Chef de Service : Antony ARMANT

aarmant@aahj.org

4 rue de Koenigshoffen 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 75 80 03

Pôle Hébergement Insertion :

- Logements Stab en diffus
- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- Maison Relais

Chef de Service : Viviane NAAL

vnaal@aahj.org

48, route de Schirmeck 67200 Strasbourg

Tél. : 03 88 10 46 40

Pôle Accueil et Intégration

- LOFT

mangelo@aahj.org

20 avenue Aristide Briand 67100 Strasbourg

Tél. : 03 88 61 98 08

En 2017, toutes structures confondues, l'A.A.H.J comprend 41 collaborateurs :

☞ **Un Directeur**

☞ **Un Responsable Administratif et Financier**

☞ **Deux Chefs de Service**

☞ **37 personnes affectées sur les différentes équipes**

(accompagnement social, accueil, entretien, comptabilité, secrétariat).

A.A.H.J.

Association d'Accueil et d'Hébergement pour les Jeunes



Siège Social :

**18, rue du 22 Novembre
67000 Strasbourg**

L'Association d'Accueil et d'Hébergement pour les Jeunes (A.A.H.J)

L'équipe dirigeante de l'A.A.H.J :

↳ le Président	Jean-Michel HITTER
↳ le Directeur	Bernard GUILLEMIN

Membres du bureau :

↳ le Président	Jean-Michel HITTER
↳ le Vice-Président	Frédéric BAUER
↳ le Trésorier	Dominique LEBLANC
↳ la Secrétaire	Constanza MARINO
↳ les Assesseurs	Corine BARTIER Brigitte SPENNER Hervé TURQUAIS

L'association A.A.H.J a été créée en 1988 dans le but de favoriser l'insertion sociale des jeunes rencontrant des difficultés, notamment dans le domaine du logement. Elle est née de l'initiative de onze associations qui ont souhaité développer une réponse adaptée à la prise en charge des jeunes et adultes en errance dans la rue, sur Strasbourg et ses environs.

Son activité s'est progressivement diversifiée, en application des différents plans d'hébergement et de prise en charge des personnes sans abri - nationaux et territoriaux. Elle vise aujourd'hui à la prise en charge des personnes dépourvues de domicile, sans distinction d'âge.

1) Pôle Accueil Hébergement Collectif (55 Places)

- ❑ **15 places de Stabilisation à l'Hôtel du Château d'Eau** (HCE – 4 rue de Koenigshoffen 67000 Strasbourg). Cette structure se caractérise par la souplesse de sa procédure d'admission (pas de critères d'admission). Elle propose un hébergement et un accompagnement social global. Après une période d'essai d'un mois donnant lieu à un contrat de séjour, un contrat d'objectifs est conclu avec l'hébergé en vue de la mise en œuvre de cet accompagnement.
- ❑ **20 Places d'Urgences** (HCE – 4 rue de Koenigshoffen 67000 Strasbourg). La gestion des entrées et des renouvellements est faite entièrement par le 115 en interface avec l'équipe en place. Les personnes hébergées sont orientées pour 7 nuits et bénéficient des mêmes prestations que les personnes en Stabilisation à savoir un petit déjeuner et une collation froide le soir, et du même règlement de fonctionnement. Si ces personnes ne bénéficient d'aucun accompagnement social, une veille sociale est néanmoins assurée en termes d'information et d'orientation.
- ❑ **20 Places REPAIRE** (HCE – 4 rue de Koenigshoffen 67000 Strasbourg). Créé en 2014, ce dispositif propose pour des personnes, très désocialisées un hébergement collectif en chambre individuelle ou double avec un accompagnement social global en lien avec le référent de parcours extérieurs, les orientations vers ces places sont faites par le SIAO.

2) Pôle Hébergement Insertion (135 places)

- ❑ **16 places au Ried Stabilisation** (1 avenue du Général de Gaulle 67800 Hoenheim). Cette structure propose une prise en charge dans un lieu regroupé à des personnes présentant une aptitude à l'autonomie. L'accompagnement qui leur est proposé vise à les soutenir dans leurs démarches et à les maintenir dans une dynamique d'insertion sociale. Les travailleurs sociaux ont un bureau sur place.
- ❑ **2 places pour des personnes suivies dans le cadre d'une période de probation.** Ces places s'adressent à des personnes suivies par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation pour une prise en charge maximale de 6 mois.
- ❑ **37 places** dans des appartements éclatés **pour l'hébergement des familles et des personnes isolées.** Un accompagnement social global est assuré par une équipe de travailleurs sociaux.

- ❑ **Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)** Le CHRS (48 route de Schirmeck 67200 Strasbourg) propose **50 places**, dont :

- 25 places en logements éclatés pour l'hébergement de personnes isolées ou de couples ;
- 25 places en logements éclatés, principalement pour l'hébergement des familles.

Les personnes hébergées bénéficient d'une prise en charge pour une période de 6 mois renouvelable. L'accompagnement proposé vise à promouvoir leur autonomie et à réaliser un projet individuel d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle intégrant la prise en compte de la santé en vue du logement autonome ou adapté.

- ❑ **La Maison Relais Madeleine Bach-Gény** propose **30 places associant logements privatifs et espaces collectifs pour des personnes dont leur situation ne permet pas encore l'accès en logement autonome de droit commun.** La maison relais s'adresse à des personnes seules majeures, hommes ou femmes et couples adhérant au cadre semi-collectif de la maison relais.

Types d'appartement : 24 logements au 6 rue Saint Exupéry 67100 Strasbourg et 4 chambres en co-location pour femmes isolées situées au 1 rue Jean Mermoz 67100 Strasbourg.

Tous les logements sont conventionnés APL et sont aménagés d'un mobilier de base et d'une cuisine aménagée.

Missions et objectifs :

Présence quotidienne des hôtes, dont les missions s'articulent autour de l'écoute, de l'organisation de la vie quotidienne, de l'animation de la vie collective, du travail de partenariat avec les services du quartier, de la gestion locative, et de l'ouverture vers l'environnement local et le tissu social de proximité.

3) Pôle Accueil et Intégration (380 Places)

Les Logements pour Familles Transitoires (LOFT) :

Créés au printemps 2013, les LOFT hébergent une centaine de familles, soient 380 personnes dans 90 appartements répartis majoritairement dans la CUS mais aussi dans le reste du département. Plus de 200 enfants, sont pris en charge par cette action. Elle s'adresse à des familles étrangères en attente de régularisation.

Né pour proposer une solution de mise à l'abri et de subsistance à des personnes restées sans solution à l'issue des plans hivernaux, ce service s'est développé dans une logique d'action sociale et d'intégration. En lien avec un vaste réseau de partenaires, une équipe de travailleurs sociaux accueille et suit les personnes hébergées jusqu'à leur insertion professionnelle. La satisfaction des besoins primaires, l'accès aux droits, la scolarisation pour les enfants, l'évolution des situations administratives, l'apprentissage du français pour les adultes, et l'insertion professionnelle en sont les enjeux primordiaux.

